

Une ruche dans le jardin

« 10 » bonnes raisons pour franchir le pas

C'est décidé, ce printemps j'installe une ruche dans le jardin ! Mes fruitiers profiteront de la pollinisation, nous aurons un peu de miel pour la famille voire du pollen et de la propolis, mais surtout nos abeilles seront une source de découvertes extraordinaires pour les enfants. Rien de tel en effet qu'une ruche pour développer leur curiosité. Leur rythme de vie s'harmonisera davantage avec les saisons, dont ils ne profitent pas toujours autant qu'ils le pourraient le nez collé sur leurs écrans. Bien entendu, il y a des règles à respecter. Des abeilles dans le jardin, ce n'est pas aussi anodin que des poules ou des lapins. Tenez compte du voisinage et tout se passera bien. Si tout est en règle, vous profiterez pleinement de votre ruche.

Gilles Fert, auteur de *L'élevage des reines*, aux Editions Rustica, gilles.fert@wanadoo.fr, www.apicultureaquitaine.fr



1 Rien de mieux pour un enfant que de tremper le doigt dans un rayon de miel frais, aux arômes incomparables. L'émotion de notre première récolte est pour toujours gravée dans notre mémoire. Si cet événement a lieu en présence des enfants, c'est le bonheur. L'autosuffisance en miel pour la famille est une grande satisfaction. De plus, notre miel est « toujours » le meilleur.

Conseil

Nos abeilles ne sont pas les seuls pollinisateurs. On a recensé plus de 20 000 espèces d'abeilles sauvages, la plupart sont solitaires et ne piquent pas. Vous pouvez donc installer des « hôtels à insectes » dans le jardin. Ils sont composés de petits tubes genre bambou où les andrènes et autres osmies viennent se reproduire.



2 Votre ruche peut vous offrir plus que du miel. Si vous avez la chance d'être dans une zone « propre », pas trop affectée par l'activité humaine et industrielle, le pollen est un complément alimentaire d'exception. Conservez-le tout simplement au congélateur. La récolte printanière vous permettra également de suivre l'évolution des floraisons en observant les différentes couleurs des pelotes de pollen.

Le saviez-vous ?

La production de 80 % des espèces cultivées en Europe dépend directement de la pollinisation par les insectes, en particulier les abeilles. Les estimations actuelles chiffrent la valeur de la production agricole européenne des pollinisateurs à environ 15 milliards d'euros.

Une ruche dans le jardin



© Gilles FERT

3 Toute la flore environnante, et plus particulièrement vos arbres fruitiers et ceux de vos voisins, profitera de la pollinisation par vos abeilles. Certains apiculteurs professionnels louent leurs ruches aux arboriculteurs ou producteurs de semences pour justement assurer une bonne pollinisation. Les récoltes s'en trouvent augmentées en quantité et qualité. Une fleur de pomme bien fécondée donnera un fruit parfaitement développé, se conservera plus longtemps et sera plus riche sur le plan gustatif.



© Gilles FERT

4 Vos abeilles sont des indicateurs biologiques particulièrement sensibles. C'est un signe de bonne santé de votre environnement quand elles se développent bien et produisent bien. Informez vos voisins sur le rôle pollinisateur de vos abeilles et offrez-leur un pot de miel. Sensibilisez-les aux risques de mortalité s'ils utilisent trop de pesticides.



© Pxtone

5 Ouvrir une ruche lorsqu'on débute, c'est aussi la satisfaction de surmonter ses craintes, voire une phobie, en manipulant un insecte réputé dangereux. Pensez quand même à prendre toutes les précautions nécessaires, surtout pour votre entourage.



© Félix-Gil

6 La ruche dans le jardin permet également de développer la curiosité des petits. Débarrassez les abeilles d'un cadre de couvain, provoquez la naissance d'une abeille ouvrière après avoir déchiré l'opercule et vous observerez leur regard émerveillé. La ruchette d'observation vitrée, composée d'un seul cadre, permet également aux enfants d'observer nos abeilles sans risque.

Pour en savoir plus :

- « Hôtels à insectes », <http://arthropologia.org/> <http://urbanbees.eu/>
- « Bien se protéger au rucher », *Abeilles & Fleurs* n° 724.
- « Mes abeilles et la loi », *Abeilles & Fleurs* n° 732.
- Gilles Fert : www.apiculture.com/fert/

